

en ont eu le gouvernement, le Forézien JEAN MARIE DE LA MURE joint l'avantage de n'avoir point encore de concurrent. Personne n'est entré, après lui, dans la voie qu'il avait ouverte. Le caractère de son livre suffirait donc à le signaler à notre attention, alors même que de plus graves qualités ne le recommanderaient pas.

Mais l'éloge du sacristain-chanoine de Notre-Dame de Montbrison n'est pas à faire. L'apparition de ses *Ducs de Bourbon et Comtes de Forez*, achevée depuis deux ans à peine par le volume des tables, complétant opportunément les trois autres, imprimés en 1860 et en 1868, a été pour notre province un des événements littéraires les plus notoires et, comme on l'a dit, non des moins féconds en conséquences heureuses pour les études régionales. Ce prêtre distingué aimait passionnément le passé de son pays; il en a fouillé les archives et les ruines avec une constance et une avidité que la recherche de la vérité inspirait à l'égal de son zèle religieux et de sa foi patriotique. Sa méthode excellente n'est pas toujours très ferme; elle fléchit sous des préjugés de caste et de terroir dont il ne s'affranchit qu'à demi. Mais son érudition est si sincère, sa droiture est si ennemie de la dissimulation qu'il offre lui-même les moyens de corriger les erreurs qu'il commet, entraîné par un sentiment d'orgueil national ou de piété naïve. Il est bien convaincu que l'histoire ne s'invente pas et que les documents en sont la charpente nécessaire.

La Mure a soumis à une révision sérieuse le catalogue de Severt, le plus récent de ses devanciers qu'il pouvait consulter. Il a rejeté, sur de bons motifs, pensons-nous, Antherius, Senator, Salonius, Veranus, Chagnoaldus, Lebuinus, Ilduinus; il n'a pas osé déposséder Sicarius, Desiderius, Africanus, Eucher II, Dauphin, Théodoric, Isaac,